

Comité consultatif provincial

Procès-verbal de la réunion du 29 avril 2019



O N T A R I O
CLRI

Centres for Learning,
Research & Innovation
in Long-Term Care

TABLE DES MATIÈRES

Mandat et planification de la réunion	3
Révision annuelle du mandat	3
Examen des rôles et responsabilités.....	3
Discussion sur les problèmes de recrutement et de maintien en poste des ressources humaines dans le domaine de la santé du secteur des soins de longue durée de l'Ontario (<i>lancée par le CCP</i>).....	5
Examen de la composition du Comité	5
Discussion sur le calendrier des réunions en 2019-2020	6
Plan de mise en œuvre des CARI de l'Ontario en 2019-2020	7
Examen des initiatives des CARI de l'Ontario en lien avec les étudiants, les collèges et les universités	7
Aperçu des priorités des CARI de l'Ontario en matière de mobilisation des connaissances en 2019-2020	8
Rapport annuel de 2018-2019 et sommaire – Idées de contenu	9
Annexe A	11

Le présent document est un sommaire des discussions tenues entre les CARI de l'Ontario et le comité consultatif provincial (CCP).
Veuillez communiquer avec les CARI de l'Ontario à info@clri-ltc.ca pour un compte rendu détaillé.

MANDAT ET PLANIFICATION DE LA RÉUNION

RÉVISION ANNUELLE DU MANDAT

Il est recommandé d'apporter les changements suivants au mandat actuel :

- Réduire le quorum à 50 % plus 1 – cependant, l'objectif est d'attirer un plus grand nombre de membres aux réunions afin de représenter un plus vaste éventail de points de vue.
- Autoriser les membres du CCP à déléguer un remplaçant, le cas échéant.
- Aucune autre réunion ne sera ajoutée au calendrier en 2019.
- Confidentialité : les données, la documentation ou l'information des centres d'apprentissage, de recherche et d'innovation (CARI) pour les foyers de soins de longue durée (SLD) de l'Ontario obtenues dans le cadre d'une participation aux travaux du Comité et qui, en règle générale, ne sont pas mises à la disposition du public demeureront confidentielles et ne pourront être communiquées à quiconque hors des comités.
- Responsabilité : les procès-verbaux des réunions seront rendus publics sur le site Web des CARI de l'Ontario. Les discussions et commentaires ne seront cependant pas attribués à des membres particuliers du Comité.

EXAMEN DES RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Commentaires du CCP	Réponse des CARI de l'Ontario
1. Les réunions peu fréquentes font en sorte qu'il est difficile de s'acquitter des responsabilités confiées.	1. Les CARI de l'Ontario tirent parti des commentaires du CCP, dont les membres ont des expertises différentes de celles de l'équipe des CARI de l'Ontario.
2. Les rôles décrits dans le mandat reflètent le contenu des discussions.	2. La tenue et les sujets des réunions du CCP visent à s'harmoniser avec le cycle de planification et de production de rapports des CARI de l'Ontario, qui est lui-même dicté par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD); les commentaires formulés lors des réunions
3. Le CCP souhaiterait que les membres des CARI expliquent comment sont appliqués les	

conseils fournis.

4. Les membres souhaiteraient savoir comment leur rôle s'inscrit dans le contexte global des CARI de l'Ontario; ils cherchent des possibilités de collaboration.

du CCP sont essentiels à la rédaction de ces documents.

3. Les CARI de l'Ontario rendent également compte au CCP; p. ex. le rapport annuel est soumis au MSSLD et au CCP, et le sommaire est rendu public.
4. Les sous-comités du CCP décrits dans le mandat n'ont pas encore été formés.
5. Plutôt que de créer des sous-comités du CCP, des possibilités de collaboration à l'échelle individuelle ont été proposées pendant l'année. Nous chercherons également des façons de faire participer davantage les membres du CCP aux groupes de travail internes des CARI de l'Ontario (certains comptent déjà des membres du CCP).

Question abordée : Quelles formes ces collaborations individuelles pourraient-elles prendre pour les membres du CCP?

Quels sont les obstacles qui empêchent les membres du CCP de trouver facilement des possibilités de collaboration?

Réponse générale

1. Les communications sont ouvertes et les membres du CCP se sentent à l'aise de faire appel à l'équipe des CARI.
2. Des rapports d'étape ou des résumés de l'initiative aideraient les membres du CCP à communiquer des renseignements sur le travail des CARI de l'Ontario.
3. Une plateforme en ligne où les membres du CCP pourraient accéder à des documents faciliterait les communications.

DISCUSSION SUR LES PROBLÈMES DE RECRUTEMENT ET DE MAINTIEN EN POSTE DES RESSOURCES HUMAINES DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ DU SECTEUR DES SOINS DE LONGUE DURÉE DE L'ONTARIO (LANCÉE PAR LE CCP)

Commentaires sur la crise des ressources humaines dans le domaine de la santé	Réponse des CARI de l'Ontario
<p>1. En Ontario, de nombreuses personnes ont l'impression que les problèmes de ressources humaines dans le domaine de la santé du secteur des SLD prennent de l'ampleur – par exemple, si un membre de l'équipe est malade, personne ne le remplace, ce sont donc les coéquipiers et les résidents qui en souffrent. Les préposés aux services de soutien à la personne (PSSP) sont des êtres humains qui prodiguent des soins à d'autres êtres humains. Ils méritent notre reconnaissance et notre estime.</p> <p>2. En écoutant les intervenants et en s'inspirant des recherches réalisées, les CARI de l'Ontario peuvent dégager des données probantes utiles à d'autres parties aux fins de promotion.</p>	<p>1. Les CARI de l'Ontario ont prévu des activités liées aux ressources humaines dans le domaine de la santé dans leur plan de travail pour cette année et proposeront des possibilités de collaboration au fur et à mesure qu'elles se présenteront.</p> <p>2. Par exemple, les initiatives visant à mobiliser les écoles secondaires se poursuivront. Nous pourrions également coordonner les travaux en cours ou favoriser leur intégration. La promotion ne fait pas partie du mandat des CARI de l'Ontario.</p>

EXAMEN DE LA COMPOSITION DU COMITÉ

AdvantAge Ontario	1 représentant
Collèges ou universités	1 représentant pour chaque association ou groupe pertinent
Family Councils of Ontario (Conseil de famille Ontario)	1 représentant de famille 1 représentant d'association

Qualité des services de santé Ontario	1 représentant
Ontario Association of Residents' Councils (OARC)	Au moins 1 représentant des résidents (2 actuellement) 1 représentant d'association
Ontario Long Term Care Association (OLTCA)	1 représentant
Ontario Long Term Care Clinicians (OLTCC)	1 représentant
Foyers de soins de longue durée	4 représentants

Recommandations du CCP

1. Envisager une représentation des pharmaciens. Par contre, est-ce qu'il ne faudrait pas également inclure d'autres professions?
2. Un autre représentant du Nord – plus particulièrement des collègues – serait très précieux.
3. Une perspective francophone serait également utile.
4. En revoyant la composition du CCP, on veillera à ne pas dépasser un nombre de membres jugé raisonnable, pour en faciliter la gestion.

DISCUSSION SUR LE CALENDRIER DES RÉUNIONS EN 2019-2020

2019	Format	Thème
29 avril	À Waterloo	Plan des activités de l'année, présentation de l'Institut de recherche sur le vieillissement
17 juin	Téléconférence	Bilan de l'année et commentaires sur le rapport annuel
9 septembre	Téléconférence	[À déterminer]
4 novembre	Téléconférence	Remue-méninges pour l'élaboration des prochains plans de mise en œuvre

2020		
29 janvier	Téléconférence	Plans de mise en œuvre
Avril	À Ottawa	Révision annuelle du mandat, présentation de Bruyère

Décisions

1. Dans le cadre du lancement du CCP, nous avons trouvé utile de visiter les centres hôtes afin de découvrir leurs projets phares. Après la visite à Ottawa, des mises à jour régulières, par écrit, seront suffisantes. Les discussions lors des réunions sont très utiles pour les membres.
2. Avant chaque réunion, les membres du CCP seront invités à proposer des points à inscrire à l'ordre du jour.
3. Envisager la possibilité de prévoir du temps pour une séance de remue-méninges ou de permettre aux membres d'échanger des idées sur leurs difficultés.
4. Les documents de la réunion seront distribués au moins dix jours avant la rencontre.

PLAN DE MISE EN ŒUVRE DES CARI DE L'ONTARIO EN 2019-2020

EXAMEN DES INITIATIVES DES CARI DE L'ONTARIO EN LIEN AVEC LES ÉTUDIANTS, LES COLLÈGES ET LES UNIVERSITÉS

Discussion

- Les membres du CCP sont très intéressés par les nouveaux [guides sur la formation de partenariats](#) que les écoles secondaires et les foyers de SLD pourraient utiliser. Il serait également utile de transmettre ces outils aux recruteurs des collèges dans les écoles secondaires.
- Les membres du CCP soulignent la nécessité d'offrir des possibilités de bénévolat aux étudiants dans les foyers de SLD. Bon nombre de ces foyers se sont dotés de solides programmes de bénévolat, ce qui permettrait d'optimiser les places offertes à des étudiants de 12^e année pendant la période estivale.

- Certains éléments de ces trousseaux d'outils pourraient également être utiles pour le recrutement de bénévoles, ou être adaptés à cette fin.
- De quels outils aurions-nous besoin pour joindre ceux qui commencent une seconde carrière (issus d'autres secteurs des soins de santé ou d'autres milieux)?
- **Mettre à jour les fiches en y ajoutant les réalisations du [Fonds pour le cours sur la communication en fin de vie](#) et la [formation des PSSP en 2018-2019](#)** : Les membres du CCP ont souligné l'importance d'aider les foyers qui ne peuvent autoriser leurs PSSP à quitter l'établissement pour suivre une formation en raison des pénuries de personnel. Les membres du CCP ont été invités à mettre leurs connaissances à profit dans le cadre du groupe de travail sur la mobilisation des connaissances des CARI afin d'étendre la portée du programme à l'échelle de toute la province et à tous les groupes de ce secteur.

APERÇU DES PRIORITÉS DES CARI DE L'ONTARIO EN MATIÈRE DE MOBILISATION DES CONNAISSANCES EN 2019-2020

Questions abordées

Comment les foyers de SLD et les collèges et universités collaborent-ils pour former les étudiants sur des sujets liés aux SLD?

- L'équipe de la formation de l'OARC collabore avec certains établissements postsecondaires pour offrir des présentations de deux heures aux étudiants et souhaiterait élargir le concept afin d'y inclure les activités des CARI. Il s'agit d'exposés percutants qui incitent les étudiants à penser différemment au sujet des SLD et de leur avenir dans le secteur.
- peopleCARE a formé un partenariat avec le programme de MBA de l'Université de Guelph afin d'offrir un cours facultatif en leadership sur les milieux de vie des aînés (cours intensif d'une semaine avec des conférenciers du secteur des SLD). Il s'agit d'une autre initiative transformatrice puisque les étudiants au MBA sont peu sensibilisés aux possibilités de carrière dans le domaine des soins aux aînés.
- Les foyers de SLD s'efforcent d'attirer des étudiants du secondaire qui cherchent à atteindre leur nombre d'heures obligatoires de bénévolat.

- Est-ce que les collèges ont observé une augmentation du nombre d'étudiants étrangers dans leurs programmes de PSSP?
 - Globalement, les étudiants étrangers représentent une part croissante de la population étudiante et restent au pays après leurs études.
 - Des discussions en lien avec le budget provincial sur les façons d'attirer davantage d'immigrants pourraient intéresser les CARI de l'Ontario.

Serait-il possible d'harmoniser les programmes des CARI de l'Ontario avec les initiatives du CCP?

- Les activités des CARI de l'Ontario pourraient stimuler les inscriptions dans les programmes de formation en proposant des ressources aux collèges pour les aider dans leurs efforts de recrutement.
- Les CARI de l'Ontario pourraient rassembler les recherches réalisées sur les motifs qui dissuadent les étudiants de poursuivre des études dans le domaine des PSSP et, par la suite, d'entreprendre une carrière dans ce domaine. De quels outils aurait-on besoin pour surmonter ces obstacles à chaque étape?
- Aider les foyers de SLD à offrir des emplois stimulants aux étudiants du secondaire.

RAPPORT ANNUEL DE 2018-2019 ET SOMMAIRE – IDÉES DE CONTENU

- Discuter de la façon dont les décisions sont prises et reconnaître les personnes qui conseillent les CARI.
- Inclure des citations de résidents ou de cliniciens ainsi que de familles sur l'incidence de la formation des CARI de l'Ontario sur leur expérience vécue.
- Faire en sorte que le facteur de multiplication se reflète dans les statistiques – p. ex. le nombre d'heures que les formateurs des CARI ont consacrées à la formation d'autres personnes.
- Les données quantitatives devraient également refléter l'évolution observée par rapport à l'année précédente et être reliées aux familles et aux résidents concernés – il faudra probablement inclure une note à cet effet, car la corrélation n'est pas directe, mais il demeure important de fournir des statistiques sur les résidents touchés (p. ex. le travail de chaque PSSP a une incidence sur quatre à cinq résidents).

Remarque : Dans le cadre de la réunion en personne qui s'est tenue dans l'un des établissements des CARI de l'Ontario, les membres du CCP ont visité University Gates et discuté avec les participants à divers projets ([GeriMedrisk](#), [Living Classroom](#), [CHOICE+](#), etc.).

ANNEXE A

MANDAT

Comité consultatif provincial
Centres d'apprentissage, de recherche et d'innovation pour les foyers de soins de
longue durée de l'Ontario
Avril 2019

I. Contexte

Les centres d'apprentissage, de recherche et d'innovation (CARI) pour les foyers de soins de longue durée (SLD) de l'Ontario renforcent les capacités par l'innovation et la collaboration en matière d'**enseignement**, de **recherche** et de **mobilisation des connaissances**. Les CARI de l'Ontario sont financés par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. Le programme est exécuté par Baycrest Health Sciences, l'Institut de recherche Bruyère et l'Institut Schlegel de recherche sur le vieillissement de l'Université de Waterloo. Le comité consultatif provincial (CCP) des CARI de l'Ontario conseille le comité directeur des CARI.

II. Rôle et gouvernance

Les membres du CCP des CARI doivent :

- Fournir des conseils et une orientation quant aux initiatives des CARI, incluant le plan de mise en œuvre quinquennal.
- Échanger des connaissances, des ressources et des pratiques novatrices dans le but d'en faire profiter le secteur.
- Rendre compte de leurs discussions avec les principaux décideurs, dans leurs administrations respectives, le cas échéant.
- Définir les priorités et les difficultés des foyers de SLD.
- Déterminer des possibilités de collaboration, de réseautage et de transmission de connaissances.
- Fournir une rétroaction sur les outils, les ressources et les autres communications des CARI.
- Participer aux travaux des sous-comités, au besoin.

III. Structure et composition

Le CCP des CARI doit être composé d'intervenants du milieu des SLD qui se sont engagés à faire avancer le mandat du programme des CARI et à contribuer à son

succès. Le comité directeur des CARI (incluant des cadres et des gestionnaires des CARI) doit être composé de membres d'office.

Les réunions du Comité doivent se tenir quatre à six fois par année, par téléconférence ou en personne, selon les ressources disponibles.

L'ordre du jour doit reposer sur l'apport des membres du CCP et du comité directeur des CARI.

Les présidents du CCP des CARI doivent organiser, planifier et faciliter la tenue des réunions du comité directeur des CARI, et assurer le suivi des mesures à prendre.

Le Comité doit comprendre des représentants des groupes suivants :

- AdvantAge Ontario (un représentant d'association)
- Collèges ou universités (un représentant d'une association ou d'un groupe pertinent)
- Family Councils of Ontario / Conseil de famille Ontario (un représentant de famille et un représentant d'association)
- Qualité des services de santé Ontario (un représentant)
- Ontario Association of Residents' Councils (au moins un représentant des résidents et un représentant d'association)
- Ontario Long Term Care Association (OLTCA) (un représentant d'association)
- Ontario Long-Term Care Clinicians (un représentant)
- Foyers de SLD désignés par l'OLTCA et AdvantAge Ontario pour représenter collectivement la diversité du secteur : taille, propriété, région rurale/urbaine, population de résidents, etc. (quatre à cinq représentants de foyers de SLD)

Pour qu'une réunion puisse avoir lieu, il faut atteindre un quorum de 50 % de membres plus 1, incluant l'un des délégués désignés, assistant à la réunion en personne ou par téléconférence. Les membres peuvent siéger pour un mandat de deux ans ou de trois ans. Au moins un membre doit représenter les dossiers propres au Nord.

La composition du Comité et son mandat doivent être révisés une fois par année.

- IV. Ressources et budget :** Le fonds de soutien centralisé des CARI de l'Ontario doit servir à financer la coordination et la tenue des réunions, ainsi que les frais de déplacement admissibles des participants aux réunions en personne.
- V. Conflit d'intérêts :** Tout conflit d'intérêts réel, apparent ou potentiel lié aux activités des CARI doit être divulgué au début de chaque réunion du CCP et du

comité directeur des CARI afin de déterminer les mesures à prendre à cet égard, le cas échéant.

- VI. Confidentialité :** Les données, la documentation ou l'information des CARI de l'Ontario obtenues dans le cadre d'une participation aux travaux du Comité et qui, en règle générale, ne sont pas mises à la disposition du public doivent demeurer confidentielles et ne peuvent être communiquées à quiconque hors des comités.
- VII. Responsabilité :** Les procès-verbaux des réunions doivent être rendus publics sur notre site Web. Les discussions et commentaires ne doivent cependant pas être attribués aux membres particuliers du Comité.



INFO@CLRI-LTC.CA

CLRI-LTC.CA

